

COMITÉ DE PARENTS

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Présenté lors de l'Assemblée générale annuelle le 3 octobre 2024

Comité de parents
Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville
comite.parents@cdp.cssp.ca

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENCE.....	2
LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS	3
MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS	4
CALENDRIER DES RENCONTRES	5
OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION	6
Objectif 1 : Soutenir les parents en lien avec la réussite des jeunes et répondre aux consultations du Centre de services scolaire.....	6
Objectif 2 : Soutenir les membres du Comité de parents.....	7
Objectif 3 : Représenter et exprimer l'opinion des parents	7
Comité consultatif du transport(CCT)	
Objectif 4 : Valorisation du rôle du Comité de parents.....	10
Conseil d'administration(CA)	
CCSÉHDAA	
Fédération des Comités de parents du Québec(FCPQ)	
BILAN FINANCIER	16
RECOMMANDATIONS	18
CONCLUSION.....	19

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers Parents,

L'année scolaire 2023-2024 se termine et il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du Comité de parents du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP).

Cette année, nous avons été sollicités de nombreuses fois pour des consultations et des présentations par le CSSP. Pensons, par exemple, à l'élaboration du PEVR ou à la nouvelle offre de services aux élèves HDAA.

Pour mener rondement les activités du Comité de parents, le travail de l'exécutif était essentiel. Je tiens donc à remercier tous les membres du Comité exécutif pour leur travail collaboratif exceptionnel qui a fait toute la différence.

Je tiens également à remercier chaque membre de la direction générale du CSSP, pour leur grande disponibilité et leur ouverture en cours d'année afin de présenter les différents dossiers pour lesquels nous avons été consultés, en particulier, madame Iris Montini, directrice générale adjointe du CSSP, qui a répondu aux questions des parents rencontre après rencontre. Nous sommes heureux, au Comité de parents, d'avoir pu développer cette étroite collaboration qui perdure année après année avec les membres de la direction du Centre de services scolaire des Patriotes.

Il m'est impossible de terminer sans vous remercier, **Vous**, parents bénévoles, représentants et substituts au Comité de parents, membres d'un OPP, d'un Conseil d'établissement ou du CCSÉHDAA. ***C'est ce temps que vous offrez généreusement dans les établissements scolaires qui permet de faire une différence concrète pour les élèves.***

Éric Capuano

Président du Comité de parents 2023-2024

LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS

Formé de parents, pour les parents, le comité a pour défi de devenir le pivot de la participation parentale au sein du réseau scolaire. Conformément à la [Loi sur l'instruction publique](#), il est le seul comité permanent obligatoire constitué uniquement de parents. Affilié à la [Fédération des comités de parents du Québec](#), le comité est voué à la défense des intérêts des parents, à l'expression de leurs besoins et à la promotion de leur participation.

Bien que le comité de parents soit un comité consultatif du Centre de services scolaire, son influence est grande dans la mesure où sa pensée est claire et articulée et surtout qu'elle est le reflet de la volonté de ceux qui sont là pour représenter l'ensemble des parents.

Le comité de parents est formé de représentants élus. Ils proviennent des [conseils d'établissement](#) de chacune des écoles primaires et secondaires. Les représentants au comité de parents ainsi que leurs substituts sont élus parmi les membres parents du conseil d'établissement lors de l'assemblée annuelle des parents, avant le 30 septembre de chaque année. Les représentants parlent aux noms des parents de l'établissement qu'il représente; ils doivent donc être en lien avec ceux-ci. Les réunions du comité sont publiques et se tiennent au siège social du CSSP.

*Extrait du fascicule de la FCPQ intitulé **Les 7 fonctions du Comité de parents***

En plus d'être une instance de consultation incontournable pour le centre de services scolaire, le comité de parents assume la responsabilité de développer et de favoriser la participation des jeunes. Les articles 192 et 194 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* confient sept fonctions au comité de parents et précisent les dossiers qui font l'objet d'une consultation obligatoire par le centre de services scolaire auprès du comité.

- 1) **Valoriser** l'éducation publique auprès de tous les parents d'un élève fréquentant une école du centre de services scolaire;
- 2) **Proposer** au centre de services scolaire **des moyens pour soutenir** l'engagement des parents dans leur rôle auprès de leur enfant afin de favoriser leur réussite éducative;
- 3) **Proposer** au centre de services scolaire **des moyens destinés à favoriser** les communications entre les parents et les membres du personnel de l'école;
- 4) **Promouvoir** la participation des parents aux activités de l'école et du centre de services scolaire et désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par le centre de services scolaire;
- 5) **Transmettre** au centre de services scolaire **l'expression des besoins des parents**, notamment les besoins de formation, identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du CCSÉHDAA;
- 6) **Élaborer**, avec le soutien du centre de services scolaire, et proposer à celui-ci, pour adoption, la politique relative aux contributions financières;
- 7) **Donner son avis** au centre de services scolaire sur les projets pédagogiques particuliers ou envisagés dans ses écoles; sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaires; sur tout sujet pour lequel il doit être consulté.

MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS

Le Comité de parents 2023-2024 était composé de 55 membres, incluant le représentant du CCSÉHDAA. Douze écoles n'étaient pas représentées cette année.

Membres du comité exécutif

Poste(s)	Nom / École
Président	Éric Capuano École Sainte-Marie
Vice-président	Salvatore Mancini École La Roseraie
Trésorier	Nicolas Sallio École de la Passerelle
Collaboratrice	Katy Van Den Broele École Jacques-Rochelleau
Collaboratrice	Cynthia Turcotte École d'éducation internationale
Collaborateur	Jonathan Poissant École des Cœurs-Vaillants
Représentante au Comité consultatif de transport des élèves	Caroline Roy-Malenfant École de l'Amitié
Représentante CCSÉHDAA*	Audrey Proulx Membre du CCSÉHDAA
Première déléguée au Conseil général de la FCPQ**	Marie-Ève Turcotte École Paul-VI et École secondaire de Mortagne
Deuxième déléguée au Conseil général de la FCPQ	Audrey Proulx École du Moulin

*Comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

** Fédération des comités de parents du Québec

CALENDRIER DES RENCONTRES

Le Comité de parents s'est rencontré à 10 reprises, incluant une assemblée générale. Ces rencontres ont eu lieu au Centre administratif du CSSP, à Saint-Bruno-de-Montarville.

Le Comité exécutif, formé lors de l'assemblée générale, s'est rencontré à 10 reprises via vidéoconférence, et une séance extraordinaire s'est tenue en personne.

CALENDRIER DES RENCONTRES 2023-2024

<i>Comité de parents</i>	<i>Comité exécutif</i>
5 octobre 2023 - Assemblée générale	21 septembre 2023 - (membres 2022-2023)
26 octobre 2023	19 octobre 2023
23 novembre 2023	9 novembre 2023
14 décembre 2023	30 novembre 2023
18 janvier 2024	11 janvier 2024
8 février 2024	1 ^{er} février 2024
14 mars 2024	29 février 2024
4 avril 2024	28 mars 2024
9 mai 2024	25 avril 2024
6 juin 2024	23 mai 2024
	3 juillet 2024 (Séance extraordinaire)

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action est une combinaison de ce que le Comité de parents a comme obligations (consultations) et des besoins de ses membres (formations et présentations). Le plan d'action 2023-2024 renfermait **quatre objectifs** visant essentiellement à promouvoir la participation des parents par l'encadrement, la diffusion d'informations et de la formation, de même qu'à faire valoir leurs opinions.

Objectif 1 : Soutenir les parents en lien avec la réussite des jeunes et répondre aux consultations du Centre de services scolaire

<i>Présentations et Consultations de la CSSP</i>	<i>Date</i>	<i>Présentateur</i>	<i>Retour de consultation</i>
Services et priorités de la CSSP	26-10-2023	Luc Lapointe, DG – CSSP	Aucun
Plan stratégique organisationnel 2023-2027	26-10-2023	Luc Lapointe, DG- CSSP	Aucun
Consultation relative au Calendrier 2024-2025	26-10-2023	Cindy Dubuc, dir. SRÉ ¹ , Geneviève Lapointe, dir.adj.	23-11-2023
Voyages scolaires	23-11-2023	Catherine Houpert, Secr.gén.	Aucun
Campagnes de financement	23-11-2023	Catherine Houpert, Secr.gén.	Aucun
Consultation relative à l'offre de services aux ÉHDAA 2024-2025	14-12-2023	Cindy Dubuc, dir. SRÉ, G.Lapointe, dir.adj.	18-01-2024
Évaluation de la perception de la Formation professionnelle par les élèves et leurs parents	08-02-2024	Catherine Houpert, Secr.gén.	Aucun
Consultation relative au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSP pour les années scolaires 2024-2025 à 2026-2027 / Liste des écoles et des centres du CSSP pour 2023-2024 / Actes d'établissement des écoles et des centres du CSSP pour 2023-2024	14-03-2024	Ondine Gazzé, du SOS ²	04-04-2024 09-05-2024

¹ Service des ressources éducatives

² Service de l'organisation scolaire

(1) Théâtre Parminou – Pièce de théâtre intitulée Le Village d'Éli, qui parle de santé mentale, mais aussi d'amour. L'amour des autres qui nous redonne confiance et qui nous aide à accepter nos failles...	09-04-2024	M.-È.Turcotte	
Webinaires FCPQ 2023-2024 (8)		M.-È.Turcotte	
Conférence en ligne - La gestion des écrans : comprendre pour mieux encadrer – par Caroline Quarré, intervenante sociale.	09-05-2024 Lors de la rencontre du CP	Cynthia Turcotte	

Objectif 2 : Soutenir les membres du Comité de parents

	<i>Date</i>	<i>Présentateur</i>
Présentation du rôle et des responsabilités du Comité de parents	05-10-2023	Exécutif
Présentation de la FCPQ : Mission et services aux parents	18-01-2024	Marie-Ève Turcotte
Formation sur le rôle et les pouvoirs du CÉ et sur la relation entre président de CÉ et la direction d'école (pouvoir d'influence?)	En continu	Formation par le MEES
Rapport de l'Exécutif (anc. Rapport des représentants)	En continu	Exécutif
Questions-Réponses avec la direction générale adjointe	En continu	Iris Montini - DGA
Animation de la page Facebook du CP		Aucune action
Rubrique « À surveiller dans vos CÉ »	En continu	
Publication du document « Les lendemains du Comité de parents » après chaque rencontre, accessible via le site internet du CSSP	En continu	
Publication du procès-verbal de chaque rencontre, accessible via le site internet du CSSP	En continu	

Objectif 3 : Représenter et exprimer l'opinion des parents

<i>Sujet</i>	<i>Date</i>	<i>Participants</i>
Présentation des bons coups	En continu	Tous
Tour de table	A débuté le 26 octobre	Tous
Boîte à idées	En continu	Exécutif
Participer aux prises de position de la FCPQ	En continu	Marie-Ève Turcotte

Objectif 4 : Valorisation du rôle du Comité de parents

<i>Sujet</i>	<i>Date</i>	<i>Présentateur</i>
Présentation sur les assemblées générales annuelles	6 juin 2024	Eric Capuano + Salvatore Mancini

Comité consultatif de transport des élèves du Centre de services scolaire des Patriotes

Chaque centre de services scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au [Règlement sur le transport des élèves](#).

Le mandat du comité consultatif de transport des élèves (CCT) du CSSP est de donner son avis sur :

- La planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves;
- Le plan d'organisation du transport des élèves du CSSP et les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, avant que le CSSP n'adopte ce plan ou ne fixe ces modalités d'octroi;
- Les critères et les modalités d'utilisation d'un service visé à l'article 298 de la [Loi sur l'instruction publique](#) (places disponibles), avant que le CSSP ne fixe ces critères ou ces modalités d'utilisation;
- L'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins.

Le calendrier 2023-2024 des rencontres : 3 octobre 2023(AGA), 5 décembre 2023, 26 mars 2024 et le 28 mai 2024. Madame Caroline Roy-Malenfant a siégé au Comité consultatif de transport des élèves du CSSP à titre de représentante du Comité de parents à compter du 5 octobre 2023.

Faits saillants de la rencontre du 5 décembre 2023

Bilan de la rentrée

En guise d'introduction, il a été précisé que le CSSP a dû faire face à plusieurs défis pour cette rentrée 2023 :

- Composition de l'équipe;
- Nouveau processus de traitement des plaintes, découlant de la *Loi sur le Protecteur national de l'élève*;
- Bris de service dans le transport et transmission des avis par Mégafon;
- Mise en place dans l'ensemble des véhicules du système d'Itsmax Solutions inc. et utilisation de la carte de transport par les élèves;
- Mise en place du système C2atôme (outil de requêtes).

La tâche fut donc colossale pour la planification des déplacements des 25 000 élèves utilisant les services de transport scolaire. Ce service est déployé sur notre vaste territoire couvrant plus de 22 municipalités et plus de 60 établissements. Malgré tout, le bilan de la rentrée est très positif. Les nombreux changements ont pour but de mieux répondre à la clientèle et d'offrir le meilleur service de transport aux élèves.

Statistiques

Présentation des statistiques de la récente rentrée scolaire :

- Nombre de requêtes reçues par le nouveau système;
- Nombre de demandes de transport (cas particuliers) reçues par l'outil « demande de transport »;
- Nombre d'appels reçus par la ligne parents;
- Nombre de bris de service.

Note : le nombre de bris de service reçus cette année est en forte hausse. Ceci est directement en lien avec la pénurie de main-d'œuvre. Chacun des transporteurs est bien conscient des impacts que cela peut causer aux familles des utilisateurs. Il est mentionné que tout est mis en œuvre pour tenter de minimiser ceux-ci.

Outils et Projets mis en place

(1) Nouveau système de requêtes

Un nouveau système de requêtes a été mis en place pour permettre aux parents d'adresser leurs requêtes reliées au transport scolaire. Ce nouveau système permet aux agents du CSSP de traiter les demandes de façon beaucoup plus efficace, notamment en permettant de collecter en amont l'information requise auprès des divers intervenants (transporteurs, chauffeurs, directions d'école, etc.) avant d'effectuer les suivis auprès des requérants.

Bien que le nouveau système fonctionne bien et améliore grandement le processus de réponse aux requêtes, il a été mentionné que celui-ci est toujours en rodage et que des améliorations sont encore à prévoir. Une bonification des différentes catégories de requêtes qu'il sera possible de déposer est prévue afin d'offrir plus de choix aux parents lorsqu'ils souhaiteront soumettre leur demande (exemple : suivi demande de transport, carte de transport, etc.).

Le comité de parents est invité à sonder ses membres afin qu'ils puissent partager leur avis sur l'utilisation du nouveau système et les pistes d'amélioration souhaitées. Ces avis pourront être partagés au CCT lors de la prochaine rencontre du 30 janvier prochain.

(2) Système de GPS / cartes de transport

Une première pour cette rentrée 2023, le nouveau système de GPS et de cartes de transport a été déployé dans l'ensemble de la flotte de véhicules des différents transporteurs du réseau. Ce nouveau système comporte plusieurs avantages :

- Possibilité de suivi en temps réels des véhicules;
- Prise des présences à bord des transports;
- Suivi des points d'arrêts planifiés versus les points d'arrêts réels des différents trajets;
- Suivi des retards et/ou arrivées à l'avance des chauffeurs aux points d'arrêt.

Une démonstration d'un suivi de trajet a été présentée à partir de l'interface de gestion des agents du CSSP. Des interfaces personnalisées pour une utilisation par les directions d'école et par les parents sont à prévoir dans les prochaines phases de développement et d'implantation de l'outil. L'un des défis actuels demeure

l'adhésion par l'ensemble des chauffeurs. L'objectif est que le nouveau système de GPS soit utilisé et maîtrisé de tous. Les équipes responsables de la mise en place du système voient actuellement à ce point avec le CSSP et les chauffeurs œuvrant chez les différents transporteurs.

(3) Points de rappel aux parents pour faciliter le transport des élèves

Comme parents vous pouvez aider:

1. En transmettant vos besoins en transport dans la séquence demandée lorsqu'une communication du CSSP vous est transmise dans l'Info-Parents de fin d'année/ mois de juillet en prévision de la prochaine rentrée à venir;
2. En utilisant le système de requêtes nouvellement mis en place;
3. En vous inscrivant à l'application MégaFon afin d'être en mesure de recevoir les alertes liées au service de transport (exemple : bris de service);
4. En rappelant à vos jeunes d'avoir en main leur carte de transport lors de leurs déplacements en autobus.

Faits saillants de la rencontre du 26 mars 2024

Modifications aux pratiques

Dans l'objectif d'améliorer l'efficacité des membres de l'équipe de transport, deux changements sont apportés :

1. Heures de disponibilité de la ligne parents (450 441-5502)

Cette ligne téléphonique sera dorénavant disponible en après-midi pendant les heures où le transport se déroule, c'est-à-dire de 14 h à 16 h 30.

À l'extérieur de cette plage horaire, les parents sont en mesure de contacter les membres de l'équipe en utilisant l'outil de requête qui est disponible en tout temps.

Il est également possible de communiquer avec le secrétariat de votre établissement où le personnel peut répondre à certaines questions liées au transport ayant accès à certains outils de la part du service de transport scolaire.

2. Changement dans la séquence de traitement des demandes de modifications de transport

Le deuxième changement vise à traiter les demandes de modifications de transport deux fois par semaine. Cela signifie que les demandes de transports que l'on reçoit au quotidien entreront en vigueur soit le lundi ou le jeudi selon le moment à laquelle l'équipe recevra la demande.

Présentement, ces changements sont traités à tous moments et cela entraîne parfois des incompréhensions dues à une mauvaise communication entre les membres de l'équipe, les transporteurs, le conducteur ainsi que l'élève et son parent.

Dans un souci d'amélioration continue, l'équipe du transport a fait l'ajout au portefeuille de projets du bureau de soutien au développement organisationnel (BSDO) des demandes de développement qui aideront la gestion quotidienne du dossier du transport scolaire. Ces projets sont par exemple le développement de tableaux de bord utilisant les données contenues dans nos différents systèmes, un

développement pour mieux suivre les demandes de transport particulières pour élèves HDAA ainsi qu'un développement pour la déclaration des « événements survenus dans le transport.

Projet GPS

Le personnel des écoles peut dorénavant accéder au tableau de suivi des circuits d'autobus ou de berline de leur école. Ce tableau permet en un coup d'œil de savoir si les véhicules du transport ont un retard ou une avance sur le temps habituel. L'école pourra également connaître en nombre de minutes précis le retard ou l'avance qu'à le véhicule. Dans l'éventualité d'un retard important, l'école pourra rétroagir auprès des élèves ainsi que de leurs parents. Il ne sera plus nécessaire de communiquer avec un membre de l'équipe du transport pour obtenir ces informations. Il pourrait être envisageable pour les écoles secondaires par exemple, de présenter le suivi des différents circuits de leur école sur un écran dans la salle des casiers. Cela peut faciliter la mobilisation des élèves dans les aires de circulation et de pouvoir réagir en cas de retard majeur (tempêtes, etc.). Il est à noter que ce même système de suivi en temps réel sera éventuellement disponible pour l'ensemble des parents. Une très belle réussite de notre CSS des Patriotes!

Points de rappel aux parents pour faciliter le transport des élèves

Comme parents vous pouvez aider :

1. En transmettant vos besoins en transport dans la séquence demandée lorsqu'une communication du CSSP vous est transmise dans l'Info-Parents de fin d'année/ mois de juillet en prévision de la prochaine rentrée à venir;
2. En utilisant le système de requêtes mis en place pour adresser vos demandes au service de transport;
3. En vous inscrivant à l'application Mégafoon afin d'être en mesure de recevoir les alertes liées au service de transport (exemple : bris de service);
4. En rappelant à vos jeunes d'avoir en main leur carte de transport lors de leurs déplacements en autobus.

Faits saillants de la rencontre du 28 mai 2024

Cartes de transport

Le service de l'organisation scolaire (SOS) a présenté son bilan de la première année d'implantation du système de GPS à bord des véhicules scolaires. Tout comme l'ont constaté les parents des élèves, l'utilisation des cartes de transport a causé un certain lot de gestion :

- Problématique avec la logistique d'identification des cartes en début d'année scolaire (les fameux collants!);
- Quantité élevée de cartes pertes ou égarées;
- Surcharge à l'équipe interne pour l'émission de nouvelles cartes;
- Coûts élevés pour la reproduction des cartes;

Le SOS est venu à la conclusion que les cartes de transport ne seront plus utilisées à partir de la prochaine rentrée scolaire. Le projet avec les appareils GPS suivant les déplacements des véhicules sera maintenu car les bénéfices y sont nombreux. Les parents se verront offrir l'accès au portail afin de suivre les déplacements en question mais sans le suivi individuel de leur.s enfant.s étant donné que les cartes seront abandonnées.

Statistiques

L'équipe du SOS a fait la présentation des différentes statistiques reliées au transport des élèves pour la présente année :

- Nombre de requêtes reçues par le système C2 atom;
- Nombre de demandes de transport (cas particuliers) reçues par l'outil « demande de transport »;
- Nombre de véhicules sous contrat;
- Nombre de bris de service.

Cette année, un nombre plus élevé de bris de service ont été observés (174 bris). Ces bris sont principalement reliés à la pénurie de main d'œuvre qui a touché plus fortement les fournisseurs de transport que les années précédentes. Il a été mentionné que les fournisseurs de service ont à cœur d'offrir un service sans coupure. Ils confirment que des mesures et des pistes de solutions ont été mises en place pour éviter les bris de service au maximum. Afin de mettre le nombre de bris encourus en perspective, cela représente un mince 0,09% sur la quantité totale de parcours effectués quotidiennement. Il est à noter que plus de 1430 parcours sont réalisés à chaque jour par les équipes de transport des élèves sur l'ensemble de notre grand territoire.

Perspectives de travail pour l'année scolaire 2024-2025

Le dossier prioritaire pour l'équipe du transport est l'objectif 10, indicateur 10.1 du plan stratégique organisationnel, concernant le temps dégagé dans les écoles primaires et secondaires. Des travaux sont en cours pour déterminer les nouveaux horaires des écoles, ce qui pourrait impacter le transport scolaire. Une compagnie spécialisée sera choisie pour aider à optimiser le transport et proposer de nouveaux horaires. Les écoles pourront faire part de leurs besoins de changement d'horaires, comme le souhait des parents de l'école secondaire de Chambly de retarder le début des classes souligné par le comité de parents. L'année 2024-2025 sera donc une année de réflexion et de consultations pour les équipes du CSS. Le SOS confirme que le comité de parents sera consulté dans ce processus qui débutera à l'automne prochain.

Objectif 4 : Valorisation du rôle du Comité de parents

Le Comité de parents a continué à entretenir ses liens avec différents partenaires.

Direction générale

Tout au long de l'année, nous avons pu compter sur la présence d'un membre de l'équipe de la direction générale du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP), soit Mme Iris Montini, directrice générale adjointe, afin de répondre aux questions des membres. Au cours de la rencontre du 26 octobre 2023, monsieur Luc Lapointe, directeur général du CSSP, est venu rencontrer les membres afin de présenter les services, les objectifs et les principaux enjeux pour l'année 2023-2024 ainsi que le plan stratégique organisationnel 2023-2027 du Centre de services scolaire des Patriotes.

Conseil d'administration

Le Centre de services scolaire des Patriotes est géré par un Conseil d'administration. Ce Conseil d'administration est en fonction depuis le 15 octobre 2020, suivant les modifications apportées à la *Loi sur*

l'instruction publique en février 2020. La présence des parents permet d'ajouter de la profondeur dans les échanges entourant la réalité vécue par les parents et les élèves.

Le Comité de parents est consulté sur plusieurs dossiers tout au cours de l'année. Le résultat de ces consultations est par la suite transmis au Conseil d'administration dans la plupart des cas, afin que celui-ci prenne une décision.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de 16 membres, soit 5 parents désignés par et parmi les membres du comité de parents, 5 membres du personnel du CSS, 1 membre du personnel cadre du CSS (sans droit de vote) et 5 membres de la communauté. Sur les 5 parents membre au CA, 3 de ceux-ci ont été désignés en octobre 2020 et 2 en avril 2022. La présidence et la vice-présidence du Conseil d'administration sont assurées par les membres-parents.

Les parents membres du Conseil d'administration en date du 30 juin 2024 sont :

Nom	District	Rôle	Fin de mandat
William A. Martinez	1	Administrateur	30 juin 2026
Salvatore Mancini	2	Président du CA	30 juin 2026
Eric Capuano	3	Administrateur	30 juin 2025
Stéphanie Laflamme	4	Administratrice	30 juin 2026
Bao Trinh	5	Vice-présidente du CA	30 juin 2025

Rôle des membres du Conseil d'administration

Le rôle des membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire est d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative. Il est important de mentionner que bien que les parents qui siègent au conseil d'établissement sont actuellement membres du comité de parents, ceux-ci ne représentent pas le comité de parents et n'ont pas à défendre les positions prises par le comité de parents. Les administrateurs disposent d'une indépendance leur permettant d'agir en leur nom personnel. Ils doivent cependant agir de façon loyale, honnête, intègre, prudente et faire preuve de diligence, de bonne foi et de confidentialité. Le Conseil d'administration du CSSP est composé de personnes compétentes, aux profils diversifiés et reconnues par leur milieu, soit des parents d'élèves, des membres de la communauté et des membres du personnel scolaire.

Les membres du Conseil d'administration sont assujettis au [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone](#), adopté en 2022 par le ministre de l'Éducation. Un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie a été formé. Il est chargé d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au Règlement. Le Comité s'est doté de [règles de régie interne](#). Le comité reçoit la dénonciation de toute personne concernant un comportement susceptible de contrevenir au présent règlement. Une dénonciation peut être transmise par écrit à l'attention de la secrétaire par intérim du comité d'enquête, [Mme Iris Montini](#). Cette dénonciation doit contenir les détails

de ce que la personne a observé ou soupçonne et qui l'amène à croire qu'un membre du Conseil d'administration a contrevenu au Règlement.

De plus amples renseignements sur le rôle d'un administrateur, et divers documents en lien avec cette instance sont disponibles : [https://csp. Conseil d'administration | Centre de services scolaire des Patriotes \(gouv.qc.ca\)](https://csp.conseil.dadministration.qc.ca)

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA)

Les trois mandats du comité CCSÉHDAA ciblés par la *Loi sur l'instruction publique* sont de donner son avis au Centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services scolaires, sur l'affectation des ressources financières pour les services et l'application du plan d'intervention d'un élève ÉHDAA.

La composition de ce comité est établie en tenant compte des dispositions prévues à la [Loi sur l'instruction publique](#) et des dispositions fixées par le CSSP.

- Huit parents d'enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Membres du personnel du CSSP : La directrice adjointe au Service des ressources éducatives, deux enseignants, un professionnel, un employé de soutien, une direction d'école;
- Un représentant d'un organisme œuvrant dans la communauté et qui dispense des services aux élèves.

Madame Chantal Besner est élue présidente et Monsieur Steve Patenaude est élu vice-président pour l'année 2023-2024.

Le calendrier 2023-2024 des rencontres : 25 septembre 2023 (AGA), 16 octobre 2023, 13 novembre 2023, 12 février 2024, 15 avril 2024, 10 juin 2024.

Le rôle du représentant du CCSÉHDAA au Comité de parents en est un, entre autres, de sensibilisation des autres parents à la réalité des élèves HDAA et leur famille. Il a aussi pour rôle d'assurer un lien entre le CCSÉHDAA et le Comité de parents, par exemple en transmettant de l'information et des positions prises par chaque comité. Cette année la représentante élue est madame Audrey Proulx. Voici quelques éléments des réunions tenues au cours de la dernière année scolaire :

Réunion du 16 octobre 2023 :

- 1) Nous avons assisté à une présentation de suivi au sujet de la **nouvelle offre de services aux élèves HDAA** en vigueur depuis la rentrée 2023, avec explication des nouveaux regroupements d'élèves afin qu'ils se familiarisent avec le vocabulaire et qu'ils comprennent davantage cette organisation des services.
- 2) **PEVR** : Mme Lapointe confirme que le PEVR 2023-2027 est officiel et disponible sur le site du Centre de services scolaire. Elle invite les membres à visiter le site et visionner la vidéo explicative. (Réf.p.38) [Présentation PowerPoint \(gouv.qc.ca\)](#)

Nous avons aussi discuté de la possibilité d'organiser un service de surveillance au secondaire pour les élèves HDAA. Les membres sont favorables à cette proposition malgré les défis de personnel. J'ai soulevé les inquiétudes des parents concernant la répartition des élèves de Carignan/Chambly.

Réunion du 13 novembre 2023 :

Lors de cette rencontre, plusieurs points d'information ont été abordés, notamment la mise en place d'une nouvelle procédure de classement pour 2024-2025. Le comité a discuté de l'importance de communiquer efficacement avec les parents lors des déplacements d'élèves dans des classes spécialisées. J'ai également soulevé des inquiétudes des parents concernant la violence et l'intimidation dans les écoles, et nous avons discuté de solutions possibles, y compris l'exploration de programmes, de formations et des conférences.

Ententes extra territoriales

Mme Lapointe présente le portrait de situation des ententes extra territoriales avec 101 élèves principalement accueillis par les écoles Bel Essor et Vent Nouveau.

Suivi de l'implantation de l'offre de services ÉHDAA

Le nouveau modèle d'organisation des services pour les ÉHDAA est déployé graduellement sur trois ans. Il est à noter que pour la deuxième année d'implantation, il est prévu de poursuivre le déploiement de l'offre de services et d'ajouter trois services intermédiaires dans trois nouveaux secteurs au primaire : (1) Maternelle 4 et 5 ans (Amis-4 et Amis-5) ; (2) Au primaire et au 1er cycle du secondaire (Accès et Accès+ / Allié /Élans et Élans+ / Hamac ; (3) Au 2e cycle du secondaire (Accès / Hamac / Parcours différencié Tempo.

Lors du retour de consultation le 18 janvier 2024, les membres du Comité de parents RECOMMANDENT au Conseil d'administration d'adopter l'offre de services en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage 2024-2025 selon les suggestions suivantes :

- Nous appuyons, en tant que comité de parents, l'importance de l'interdisciplinarité mais nous souhaitons que des formations uniformes et récurrentes, spécifiques à l'interdisciplinarité soient mises en place afin d'en assurer la réussite;
- Nous encourageons le Centre de service scolaire des Patriotes à mettre en place des ressources, temps et personnel formateur, à la disposition des intervenants. Nous pensons que cette approche permettra aux enfants de bénéficier d'un temps en classe dédié exclusivement à l'apprentissage scolaire auprès de leur enseignant;
- Nous croyons qu'un meilleur arrimage entre les orthopédagogues et les enseignant.es serait une voie à explorer.
- Nous souhaitons un meilleur partenariat avec le système de santé.

L'adoption de l'offre de services ÉHDAA 2024-2025 par le Conseil d'administration du CSSP est prévue le 13 février 2024. Mme Lapointe mentionne que l'implantation de l'offre de services se passe bien et qu'il est prévu d'ajouter trois secteurs au primaire pour le service intermédiaire Escalier l'an prochain. Les écoles sont à déterminer, mais les secteurs seront Carignan/Chambly, Sainte-Julie et Saint-Bruno/Saint-Basile.

Réunion du 12 février 2024 :

La discussion a principalement tourné autour de la politique ÉHDAA et du processus de classement en cours pour les classes spécialisées, avec une présentation du CSS. J'ai réitéré les préoccupations des parents face à la violence dans les écoles et à la gestion des services directs aux élèves, en insistant sur l'importance de ressources supplémentaires pour répondre aux besoins. Nous avons également abordé le plan de lutte contre l'intimidation et le protocole d'intervention en situation de crise.

Réunion du 15 avril 2024 :

Le projet "douance" a été un des points forts de cette rencontre, avec des changements à venir concernant le soutien individualisé pour certains élèves. Une présentation des avancées du projet douance et des perspectives pour 2024 – 2025 a été réalisée. J'ai de nouveau mentionné les inquiétudes des parents sur la violence dans les écoles et la sécurité dans les transports scolaires, ainsi que des incidents survenus durant les trajets. J'ai aussi participé à un forum pour les parents d'élèves HDAA organisé par la FCPQ, où des ressources financières ont été présentées pour soutenir des initiatives dans les écoles (Fondation Mirella et Lino Saputo).

Réunion du 10 juin 2024 :

Durant cette dernière rencontre, nous avons discuté des changements de localisation des classes d'enseignement spécialisé pour 2024-2025, ainsi que du projet "douance", avec un accent sur le soutien individualisé des élèves. J'ai aussi partagé avec le comité les préoccupations des parents concernant l'usage des écrans et des réseaux sociaux dans les écoles, et mentionné la conférence très intéressante à laquelle plusieurs d'entre nous avons assisté (Caroline Quarré).

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

(Certaines informations ci-dessous ont été extraites du rapport annuel 2023-2024 de la Fédération). Voir le lien suivant : [RA-2023-2024-VF \(fcpq.qc.ca\)](https://www.fcpq.qc.ca)

La Fédération des comités de parents du Québec est une organisation sans but lucratif qui tire sa raison d'être de l'existence, dans chacun des centres de services scolaires, d'un comité de parents représentant les parents des élèves des écoles publiques préscolaires, primaires et secondaires. La FCPQ est régie par le Conseil général, le Comité exécutif et le Forum de parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (Forum de PEHDAA). Sa mission est de promouvoir et défendre les droits et intérêts des parents et des élèves des écoles publiques primaires et secondaires en vue d'assurer la qualité des services et la réussite de l'ensemble des élèves.

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) représente aujourd'hui 57 comités de parents, soit les comités de parents de plus de 90% des centres de services scolaires du Québec. L'engagement parental dans les structures scolaires, c'est plus de 18 000 parents bénévoles qui donnent de leur temps et partagent leur expertise afin d'assurer la qualité des services que reçoivent leurs enfants dans une perspective de développement de leur communauté et de la société québécoise. Outre leur présence dans le centre de services scolaire au sein du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les parents bénévoles œuvrent au sein des conseils d'établissement, des organismes de participation des parents (OPP) et des comités de parents utilisateurs

du service de garde de leur école. Selon ses règles de gouvernance, chacun des comités membres de la Fédération peut déléguer jusqu'à deux parents pour assister à quatre conseils généraux décisionnels dans l'année (novembre, février, avril et mai). Madame Marie-Ève Turcotte est la 1^{ère} déléguée avec droit de vote et madame Audrey Proulx est la deuxième déléguée sans droit de vote).

Notre raison d'être

→ Nous sommes là pour tous les parents d'élèves du Québec par l'intermédiaire des comités de parents.

Notre mission

→ La FCPQ accompagne et soutient les comités de parents membres de notre Fédération.

→ Nous promouvons et défendons les droits et les intérêts des parents dont les enfants fréquentent l'école publique aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire.

Notre vision

→ La FCPQ est la référence en matière de représentation parentale.

→ Notre action vise à ce que les parents soient considérés comme des acteurs légitimes et incontournables des instances décisionnelles de l'école publique.

Nos valeurs

→ Collaboration → Respect → Transparence → Rigueur

LEADERSHIP DE LA FÉDÉRATION

→ Objectif 1 : Revisiter notre gouvernance afin de mieux réaliser la mission et la vision de la Fédération.

→ Objectif 2 : Définir clairement le modèle d'affaires de parents.québec afin d'assurer son intégration optimale à la mission et aux opérations de la Fédération.

→ Objectif 3 : Rallier le plus de comités de parents à notre mission et vision afin d'être encore plus inclusif et d'avoir une voix plus forte.

MOBILISATION DES MEMBRES

→ Objectif 4 : Continuer à faire connaître et à valoriser l'importance de l'engagement parental afin d'avoir une relève de parents engagés.

→ Objectif 5 : Motiver et intéresser les membres à continuer à s'impliquer afin d'assurer notre pérennité.

SERVICES AUX MEMBRES

→ Objectif 6 : Cibler les besoins de nos membres afin de mieux y répondre.

→ Objectif 7 : Mettre nos membres au cœur de nos communications.

PORTER LA VOIX DES PARENTS

→ Objectif 8 : Assurer la visibilité de l'organisation et continuer d'accroître la notoriété de la FCPQ comme organisation de référence en éducation au Québec.

→ Objectif 9 : Faire connaître les positions des parents auprès des partenaires et dans l'espace public.

Au cours de l'année 2023-2024, le Conseil général s'est réuni à sept (7) reprises pour aborder une série de sujets captivants. Ces rencontres ont permis d'échanger sur des thèmes variés et cruciaux, reflétant le dynamisme et l'engagement de nos membres. La liste des sujets discutés témoigne de la richesse des débats. Ces discussions ont non seulement renforcé les liens entre les comités, mais ont également contribué à exprimer les besoins des milieux pour continuer de porter la voix des parents. Les écoles du CSS des Patriotes ont participé en très grand nombre à la Semaine de l'engagement parental en décernant à plusieurs parents bénévoles la reconnaissance de la catégorie Mérite. Monsieur Éric Capuano, président du comité de parents, s'est vu décerner la médaille dans la catégorie Argent tandis que Marie-Ève Turcotte, Première déléguée à la FCPQ, est une fois de plus finaliste de l'Ordre de la Fédération.

Quatre membres du comité de parents ont participé au Grand rendez-vous national qui avait lieu à Saguenay afin de souligner les 50 ans de la Fédération FCPQ sous le thème « Faire briller la réussite » le 1^{er} juin 2024 au Saguenay.

Une douzaine de webinaires ont été offerts durant cette année 2023-2024 avec en moyenne 5 participants par rencontre. Deux rencontres des présidences de comité de parents ont eu lieu de façon virtuelle. Notre président et le vice-président y ont participé. Plusieurs infolettres ont été transmises aux membres ainsi que des liens vers le top 3 des nouvelles ainsi que le blogue action-parents.

BILAN FINANCIER

Monsieur Nicolas Sallio a occupé la fonction de Trésorier pour l'année 2023-2024.

Les dépenses du Comité de parents représentent un montant de 21 640,18\$ avec un budget initial de 20 000 \$. Le montant reporté du fond à destination spéciale, d'une valeur de 1 071,11\$, a été utilisé afin de limiter le déficit budgétaire.

Nous avons donc clôturé l'année 2023-2024 avec un déficit de 569,07\$.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023-2024				
CODE	DESCRIPTION	BUDGET DISPONIBLE	DÉPENSES TOTALES	SOLDE

Revenus				
	Allocations CSP	20 000,00 \$		
903	Autres revenus			
	TOTAL	20 000,00 \$	0,00 \$	

Dépenses				
300	Frais de déplacements / Gardiennage	7 000,00 \$	6 492,83 \$	507,17 \$
400	Fourniture et matériel	250,00 \$	512,08 \$	(262,08 \$)
505	Honoraires professionnels	7 500,00 \$	7 811,16 \$	(311,16 \$)
511	Autres services	5 000,00 \$	6 371,40 \$	(1 371,40 \$)
802	Frais discrétionnaires	250,00 \$	452,71 \$	(202,71 \$)
	TOTAL	20 000,00 \$	21 640,18 \$	(1 640,18) \$

	SOUS-TOTAL	0,00 \$	21 640,18 \$	(1 640,18) \$
	Fond à destination spéciale	1 071,11 \$		
	GRAND-TOTAL(Surplus / Déficit)	0,00 \$	21 640,18 \$	(569,07) \$

Fond à destination spéciale				
CODE	DESCRIPTION	FINAL 2022-2023	BUDGET 2023-2024	FINAL 2023-2024
Revenus				
	Résiduel 2017-2018	1 071,11 \$	1 071,11 \$	1 071,11 \$
	Autres revenus			
	TOTAL	1 071,11 \$	1 071,11 \$	1 071,11 \$

Dépenses				
	Déficit budgétaire 2023-2024		1 071,11 \$	1 071,11 \$
	TOTAL	0,00 \$	1 071,11 \$	1 071,11 \$

	Solde à reporter	1 071,11 \$	0,00 \$	0,00 \$
--	-------------------------	-------------	---------	---------

RECOMMANDATIONS

Suite à un sondage auprès des membres, voici quelques **éléments** soulevés qui pourraient être envisagés **afin d'améliorer le fonctionnement du Comité de parents.**

Pistes d'amélioration pour 2024-2025

- Aller droit au but
- Respecter les temps pour chaque point
- Continuer l'animation avec le chronomètre
- Plus de dossiers en provenance du CSSP
- Plus de temps pour proposer des idées du comité au CSSP
- Avoir une documentation plus sommaire
- Créer des sous-comités

De plus, les membres ont pu faire des **suggestions pour des idées de conférences, de formations ou d'informations à recevoir.**

Voici une liste des idées de dossiers ou de sujets pour 2024-2025 :

- Bien-être
- Enseignement de la connaissance de soi et du savoir-vivre pour les enfants
- Surdiagnostique : trop d'enfants sous médication
- Comment rendre notre éducation et notre système innovateur au niveau de l'enseignement?
- Motivation pour les élèves et le personnel enseignant
- Refaire la conférence avec Caroline Quarré - « **La gestion des écrans : comprendre pour mieux encadrer** »
- La santé mentale
- L'accès à des ressources pour les jeunes, à l'école et en dehors de l'école
- La place du numérique à l'école
- L'horaire des écoles secondaires versus les besoins des enfants
- Comment soutenir son enfant en favorisant son autonomie

CONCLUSION

Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport annuel, l'année a été bien remplie.

Continuez de vous exprimer lors de consultations, de participer activement aux assemblées, de poser des questions et d'apporter vos idées, c'est ainsi que vous contribuez à faire avancer les choses.

En terminant, j'aimerais mentionner le travail exceptionnel de Mme Marlène Girard, secrétaire du Comité de parents, qui accompagne le Comité exécutif dans l'accomplissement de ses tâches.

Au plaisir de vous rencontrer à nouveau à l'automne,



Éric Capuano
Président du Comité de parents 2023-2024